



INFO- PORTAGE

municipalité de Notre-Dame-du-Portage



BONNE ANNÉE 2013!

Volume XI-Numéro 36-JANVIER 2013

Mot du maire

AQUEDUC AU CŒUR DU VILLAGE

Beaucoup de « sans voix » m'ont fait part de leur appui à la réalisation de l'aqueduc au bénéfice du bien commun, même si toutes les problématiques reliées à l'eau potable ne seront pas réglées. « Notre-Dame-du-Portage ne s'est pas fait en un jour ».

Dans sa parution du 19 décembre 2012 le Saint-Laurent-Portage a publié un article relatif au projet. Cet article parle de nouveau de « coûts cachés ». Nous avons émis un communiqué de presse concernant ces supposés « coûts cachés » et une autre allusion à l'Escouade Marteau. Ce communiqué est reproduit dans l'Info-Portage.

« Être informé c'est également s'informer ». De nouveau j'invite les gens du Portage qui ont des questions de communiquer avec moi ou avec la directrice générale.

Le 20 février prochain aura lieu une rencontre publique pour donner l'information détaillées des travaux qui auront lieu à partir de mai prochain. L'ingénieur et l'entrepreneur seront sur place pour répondre à vos questions. Nous serons également présents pour répondre aux questions s'adressant à la municipalité.

Depuis décembre 2009, nous avons augmenté la communication d'informations municipales soit verbalement lors des rencontres du conseil municipal et des soirées d'information publiques, soit par l'Info-Portage qui a doublé son nombre de pages. En 2013 nous allons maintenir notre focus à bien vous informer

Louis Vadeboncoeur, maire

Louis Vadeboncoeur, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
Annie Lemieux, Dir. générale : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
Loisirs, Coordonnateur des loisirs : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste: reception@notre-dame-du-portage.ca
Stéphane Martin, agent de développement rural : smartin@animationrurale.net



DÉPÔT LÉGAL 2003
ISSN : 1708-1742

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

LES CITOYENS DU PORTAGE CONNAISSENT LEURS COÛTS POUR L'AQUEDUC

Les citoyens de Notre-Dame-du-Portage connaissent bien les coûts de financement de l'aqueduc au cœur du village par l'entremise du mensuel municipal, l'Info-Portage.

« Nous trouvons incompréhensible et inacceptable qu'un média régional ait publié de nouveau en décembre dernier de l'information erronée relative à de supposés « coûts cachés ». Une telle information est facilement vérifiable avant publication. Ce type d'information est accessible à toutes les parutions de l'Info-Portage disponible en ligne sur le site internet de la municipalité » de commenter Louis Vadeboncoeur, maire de Notre-Dame-du-Portage.

Dans la parution de janvier 2012 ont paru le détail des subventions et la méthodologie du financement de la part municipale, et ce avant les appels d'offres. Le coût total annuel prévu (immobilisation et fonctionnement) pour les desservis était de 661.92\$. Le coût total annuel prévu pour les non desservis était de 31,74\$, basé sur une valeur d'évaluation foncière de 150 000 \$.

Suite aux résultats des appels d'offres, dans la parution de juillet 2012, ont paru de nouveau le détail des subventions et la méthodologie du financement; le coût total annuel est de 614,75\$ pour les desservis et de 29.52\$ pour les non desservis, basé également sur une valeur foncière de 150 000 \$.

« Les opinions des gens influents sont importantes dans toute société. Mais ce n'est pas parce qu'une opinion provient d'une personne d'influence qu'il faut tout de suite prendre cela pour une vérité, qu'il faille prendre les allégations sans fondement pour des faits sans les avoir minimalement vérifiées», d'ajouter Louis Vadeboncoeur. « En 2013 nous allons maintenir notre focus à bien informer les gens du Portage et les médias régionaux».

Source : Louis Vadeboncoeur, maire Téléphone : 418-862-9163

Courriel : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca

Communiqué envoyé aux médias le 7 janvier 2013.



Communiqué – Municipalité de Notre-Dame-du-Portage

Le projet d'aqueduc de Notre-Dame-du-Portage : un projet optimal qui répond aux exigences administratives, financières, techniques et réglementaires.

Notre-Dame-du-Portage, 17 janvier 2013 -L'enjeu de l'eau potable dans notre municipalité est un enjeu qui existe depuis près de 25 ans.

Depuis l'annonce du projet d'aqueduc, plusieurs citoyens ont exprimé leur opinion et la municipalité s'est efforcée, de son côté, d'informer sa population des différents aspects du projet, dès le début et en toute transparence. À cet effet, nous avons tenu quatre rencontres publiques d'information auxquelles 150 personnes environ ont participé chaque fois pour obtenir réponses à leurs questions. Ces rencontres sont venues s'ajouter aux informations diffusées de façon régulière dans notre journal municipal *L'Info-Portage*.

Au cours des dernières semaines, certaines personnes ont malheureusement mis en doute la véracité des informations techniques et administratives du projet, fournies par la municipalité, à partir de données parfois erronées ou carrément fausses, biaisant ainsi l'opinion publique.

Les travaux reliés au projet sont actuellement en cours de réalisation, confirmant ainsi que le projet a obtenu toutes les autorisations et les certificats requis des différentes instances administratives et réglementaires. C'est donc dire que les données du projet ont été scrutées à la loupe par les ingénieurs et analystes techniques et financiers des ministères des Affaires Municipales et de l'Environnement, et que ceux-ci ont confirmé qu'il s'agissait d'un projet optimal. Le certificat d'autorisation a été délivré à la municipalité avant le début des travaux comme le prévoit la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Conséquemment, la population peut donc être rassurée de la conformité du projet sous tous ses angles.

Fidèle à notre engagement de transparence, la municipalité tiendra une rencontre publique d'information le 20 février prochain. Cette rencontre portera sur les méthodes de travail et les procédures qui seront mises de l'avant afin de minimiser les impacts du chantier. Aussi, avec la présence des professionnels de Roche, il nous fera plaisir de répondre à tous questionnements pouvant subsister quant aux choix techniques et administratif du présent projet.

-30-

Source : Annie Lemieux, directrice générale

Téléphone : 418-862-9163, courriel : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca

Communiqué

En octobre 2012 dans l'Info-Portage, lors de l'annonce du début des travaux d'aqueduc, une note a été mise à l'effet qu'en novembre 2012 je vous présenterais les coûts du projet suite à l'annonce de la subvention. Le tableau n'a pas été publié en novembre. Donc voici pour faire suite à l'annonce d'octobre 2012, le tableau des coûts du projet d'aqueduc.

Annie Lemieux, directrice générale



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE
 AQUEDUC - ALIMENTATION ET TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE
 FINANCEMENT DU PROJET

Description des travaux	Programme	Coûts	Aide ou participation \$	Aide ou participation %	Coûts nets à financer
Travaux admissibles	FIMR	4 701 902 \$	3 761 522 \$	80%	940 380 \$
Travaux admissibles	TECQ	465 242 \$	465 242 \$	100.0%	0 \$
Travaux non admissibles	Exclusif	350 728 \$	N/A	N/A	350 728 \$
					-200 000 \$
Total		5 517 872 \$			1 091 109 \$

MONTANT À FINANCER PAR LA VILLE **1 091 109 \$**
 REMBOURSEMENT ANNUEL INTÉRÊT ET CAPITAL **87 551 \$ /année**
 DURÉE DU PRÊT: 20 ans à 5 % Facteur: 0.08024

- Part attribuable à l'ensemble des citoyens 25% 21 888 \$
 - Part attribuable au secteur central raccordé 75% 65 663 \$

IMMOBILISATION :

	Coût total annuel	Assiette imposable / nbre d'unités	Unité moyenne	Charge fiscale annuelle
- Ensemble des citoyens (25 %)	21 887.64 \$	154 489 900.00 \$	150 000.00 \$	21.25 \$
- Secteur central (75 %)	65 662.92 \$	154.75		424.32 \$
Sous-total – IMMOBILISATION				445.57 \$

COÛTS D'EXPLOITATION

- Traitement de l'eau (secteur central) 75%	26 250 \$	154.75		170 \$
- Traitement de l'eau (ensemble) 25%	8 750 \$	154 489 900	150 000.00 \$	8.50 \$
	35 000 \$			
Sous-total - EXPLOITATION				178.12 \$

Prix de revient par unité dessevie : **623.69 \$**
 Prix de revient pour non dessevie : 29.75 \$ (par tranche de 150 000 \$ d'év

Communiqué

Tableau en ajout avec le budget 2013 publié en décembre 2012 dans une édition spéciale.

Les sources de financement du P.T.I. sont variées : sur le total de **642 500\$, 317 500\$** seront pris à même le fond courant prévu au budget 2013. Les **325 000\$** restant seront pris dans des fonds divers tels que : la futur TECQ (2013-2014), emprunt si nécessaire, Comité ZIP de l'estuaire sud, Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup, fond de surplus accumulés non affectés, Programme fédéral Nouveaux Horizons, fonds de réserve dédiés. Lors de la réalisation de ces différents projets, la provenance de la source de paiement sera approuvée par résolution et par la suite vous sera transmise dans le journal Info-Portage par le biais du *Mot du Maire* comme à l'habitude.

Programme triennal d'investissement P.T.I. 2013-2014-2015

	2013	2014	2015
Administration	7 000.00 \$	5 000.00 \$	
Adapter le camion incendie	80 000.00 \$		
Remplacement d'une remorque		8 000.00 \$	
Réno. toilettes ext. Halte bureau municipal	3 000.00 \$		
Drainage au Parc de l'Amitié	10 000.00 \$		
Serrures au chalet des sports		2 000.00 \$	
Infrastructure secteur des îles	200 000.00 \$		
Stationnement édifice municipal	30 000.00 \$		
Infrastructure rue Bérubé	50 000.00 \$		
Lumières de rue, route du Fleuve	30 000.00 \$	30 000.00 \$	
Lumières de rue secteur des îles	2 500.00 \$		
Travaux d'investissement TECQ - aqueduc	75 000.00 \$		
Côte de la Mer -viaduc		200 000.00 \$	
Virée rue de la Colline		10 000.00 \$	15 000.00 \$
Site de dépôt	6 000.00 \$	6 000.00 \$	6 000.00 \$
Parc rue des îles	10 000.00 \$	25 000.00 \$	
Terrain de soccer	7 000.00 \$	3 000.00 \$	
Axe Nord-Sud	10 000.00 \$		
Parc de la piscine			6 000.00 \$
Parc des Grève			6 000.00 \$
Parc de l'Anse du Portage	80 000.00 \$	20 000.00 \$	
Nouvelles poubelles parcs			2 000.00 \$
Babillards municipaux	2 000.00 \$		
Chalet des sports	40 000.00 \$	10 000.00 \$	
Total	642 500.00 \$	319 000.00 \$	35 000.00 \$

Adopté avec le budget 2013 le 17 décembre 2012

Urbanisme et environnement



LUMIÈRE DE RUE DÉFECTUEUSE

Vous remarquez qu'une lumière de rue est défectueuse dans la municipalité, nous aimerions que vous nous en faites part afin que l'on puisse régulariser la situation. Il s'agit de noter le numéro **ROUGE** qui est situé entre le poteau et la lumière. Le service d'entretien électrique se fait une fois par mois. Merci de votre collaboration.

VOICI UN RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT EN HIVER

Le règlement no 99-19-203 stipule à l'article 9 que le stationnement est interdit sur les chemins publics de la Municipalité pendant la période du **1er novembre au 15 avril** inclusivement de chaque année, entre 23h et 6 h du matin.

DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou évènements suivants :

Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur (revêtement des planchers, etc...), faire un mur de soutènement ou une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'Urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12.

DÉNEIGEMENT

Selon le règlement municipal no 99-18-202, il n'est pas permis d'utiliser un souffleur ou autres articles pour déverser dans la rue ou tous terrains municipaux la neige en provenance de sa propriété. Les contrevenants sont passibles d'amende de 50\$ pour une personne physique et de 100\$ pour une personne morale.



BAC DE RECYCLAGE ET D'ORDURE

Afin d'améliorer le processus de déneigement et d'éviter qu'ils ne s'exposent à des bris et constat d'infraction, nous vous demandons votre collaboration pour enlever vos bacs le même jour de la collecte. La municipalité n'est pas responsable des bris à vos bacs.



CALENDRIER DE COLLECTE 2013

Le calendrier de collecte des ordures et recyclage a été distribué dans vos foyers. Si pour une raison ou une autre vous n'avez pas reçu votre copie, vous pouvez vous en procurer une au bureau municipal au 560, route de la Montagne ou en visitant notre site Internet. www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca/

DEMANDE DE PERMIS PIIA / RÉUNIONS DU CCU (comité consultatif en urbanisme)

Si votre demande de permis est soumise au processus PIIA ou à une dérogation mineure, prévoyez le dépôt de votre demande au plus tard le mercredi précédant la réunion du CCU afin d'éviter un délai qui pourrait atteindre 45 jours. Voici les dates des réunions CCU 2013 à prendre en note : **19 février, 19 mars, 16 avril, 14 mai, 11 juin, 16 juillet, 13 août, 17 septembre, 8 octobre, 19 novembre.**

Feu de joie

VENDREDI 8 FÉVRIER

Au Chalet des sports

19 h 30 à 23 h 00 : Ski de fond et raquette : direction place caribou

20 h 00 : Feu de joie à la Place caribou



OFFRE D'EMPLOI **Coordonnateur/trice loisir, culture** **et vie communautaire**

La Municipalité de Notre-Dame-du-Portage est présentement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de coordonnateur loisir, culture et vie communautaire.

Nature du travail

Sous la responsabilité de la direction générale, la personne titulaire du poste se verra confier un mandat axé sur le développement des activités sportives, de loisirs, récréatives, sociales et culturelles. Le coordonnateur sera responsable de :

- planifier et coordonner des activités de loisirs, sportives, récréatives, sociales et culturelles, dont les activités hivernales au chalet des sports;
- recruter et mobiliser le personnel pour les activités;
- créer un calendrier des activités en tenant compte des équipements disponibles;
- participer à la préparation et au suivi des budgets de fonctionnement;
- assurer la promotion des activités;
- collaborer et soutenir les comités bénévoles;
- organiser des activités et des événements;
- exécuter toute autre tâche liée et/ou demandée par son supérieur immédiat dans la réalisation des objectifs établis.
- assurer la gestion du terrain de jeux et de la piscine en collaboration avec les coordonnateurs saisonniers de ces services.

Exigences

- Diplôme d'études collégiales en Techniques d'intervention en loisir ou discipline connexe;
- Expérience de travail dans le domaine;

- Maîtrise de la suite Office de Microsoft (Word, Excel, Outlook, etc.).

Aptitudes et habilités recherchées

- Très bon esprit de synthèse, d'analyse et de performance;
- dynamisme, facilité à communiquer en public;
- personne autonome et organisée dotée d'un excellent sens du leadership et d'une vision du développement;
- sens de l'organisation et du contrôle des activités;
- créativité et service à la clientèle développé;
- aime travailler avec tous les groupes d'âge.

Conditions de l'emploi

Les conditions de travail sont celles prévues à la convention de travail en vigueur. Le poste équivaut à 4 jours/semaine selon un horaire flexible en tenant compte des besoins de l'emploi et de la période de l'année. Le contrat initial est d'une durée d'un an avec possibilité de renouvellement.

La date d'entrée en fonction est prévue le 25 février 2013.

Seules les personnes retenues seront contactées.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le vendredi 1^{er} février à 16 heures à l'adresse suivante : 560, route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage, G0L 1Y0, par télécopieur au 418-862-5240 ou par courriel directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca à l'attention de madame Annie Lemieux, directrice générale.

* Le genre masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



La Corporation Portageoise a besoin de vous!

Dans un premier temps, l'occasion est pour moi de vous souhaiter une bonne année 2013! Nous allons nous souhaiter l'accomplissement de plusieurs projets innovateurs pour la municipalité de Notre-Dame-du-Portage. Pour ce faire, la Corporation Portageoise de développement a besoin de vous!

Un poste est toujours vacant au sein du Conseil d'administration. Vous avez des idées de projets pour votre communauté? Vous voulez être au cœur de l'action du développement de Notre-Dame-du-Portage? Il est temps de vous impliquer!

En devenant membre du Conseil d'administration de la Corporation, vous aurez à prendre part à environ une réunion par mois en soirée. L'exercice se veut amusant d'abord et avant tout. C'est la place pour échanger des idées, travailler à la concrétisation de projets. C'est également une excellente façon d'être informé de ce qui se brasse dans la municipalité.

Je vous invite à me contacter pour me faire part de votre intérêt à vous impliquer chez vous.

Ensemble nous pouvons faire la différence!

Stéphane Martin, Agent de développement rural

Animation rurale - CDC du KRTB

COURRIEL : smartin@animationrurale.net

Lundi et mardi à la Municipalité de Saint-Antonin

Téléphone : 418-862-1056 poste 18

Jeudi et vendredi à la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage

Téléphone : 418-862-9163 poste 24

NB : Le mercredi, une semaine sur deux, je travaille en alternance dans les deux municipalités.





Vous désirez mettre à jour vos connaissances en informatique...

Un stage à Bioglobe vous permet de :

Entreprise d'entraîne-
Si vous êtes :
prestataire d'assurance-emploi ou
prestataire de la sécurité du revenu ou
sans revenu
et possédez :
une formation ou
une expérience pertinente
contactez-nous:
418 867-3677
ou visitez notre site
www.bioglobe.ca

- • Développer les compétences nécessaires en vue d'intégrer le marché du travail
- • Réaliser des tâches réelles dans une équipe de travail stimulante
- • Trouver un emploi qui répond à vos intérêts ainsi qu'à vos compétences dans le domaine administratif



SAVIEZ VOUS QUE VOUS POUVEZ DISPOSER DE VOTRE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE/INFORMATIQUE **CHEZ BUREAU EN GROS** AU 250 Boulevard de l'Hôtel de Ville, Rivière-du-Loup. Voici ci-dessous la liste du matériel accepté.



Ordinateurs de bureau, UCT et ordinateurs portatifs

- Ordinateur de bureau
- UCT
- Ordinateur portatif

Téléviseurs et moniteurs

- Moniteur cathodique
- Moniteur ACL
- Moniteur plasma

- Téléviseur
- Écran à circuit fermé
- Ensemble de téléviseur /écran d'ordinateur

Imprimantes et périphériques

- Clavier
- Souris
- Câble
- Lecteurs
- Imprimantes/Tout en un de bureau
- Imprimante d'étiquette/de carte
- Imprimante photo
- Télécopieur de bureau

- Copieurs/numériseurs de bureau
- Magnétoscopes/Lecteurs DVD

- Machines à écrire
- Télécopieurs
- Téléphones
- Répondeur
- ANP/Téléavertisseurs

- Lecteurs audio (cassette, disque, support numérique)
- Enregistreurs audionumériques
- Appareils photo

- Stéréo/Accessoires stéréo



Petites annonces



OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- ◇ La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- ◇ La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- ◇ Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



Yolande Imbeault : 418 863-4812

Dîner de la St-Valentin 2013 de l'envol des aînés

Le comité de l'Envol des aînés vous invite à son dîner de la St-Valentin, **le mercredi 13 février 2013 à 11h30 à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports** de Notre-Dame-du-Portage. Les personnes intéressées à se procurer leur carte d'entrée pour le dîner (15\$ par personne), peuvent contacter mesdames Solange Dickner au 418-862-4432 et Ghislaine Larouche au 418-862-3832.



EN HOMMAGE À YVETTE BOUCHER

Yvette nous a quittés. Après l'incendie de l'Hôtel de la Plage il y a quelques années, c'est l'âme de l'hôtel qui nous laisse orphelins, nous qui y avons passé tant d'étés merveilleux ! J'ai souvenir de l'été où elle m'a confié la tâche de dactylographier les menus sur la vieille machine à écrire. Et que dire des pique-niques du samedi soir qu'elle nous concoctait à mon amie Louise et à moi, un privilège qu'on dégustait en privé.

Mes plus sincères condoléances à sa famille et en particulier à ma voisine Gisèle Boucher Côté.

Mireille , 587 route du Fleuve

OFFRE DE SERVICE

Je recherche soit un jeune étudiant ou autre personne disponible pour pelleter autour de mon auto et mes escaliers lors de chutes de neige. Je demeure au 553, côte de l'Église à Notre-Dame-du-Portage. Rémunération prévue. Me joindre au 418-862-7079. Appeler à l'heure du souper et en soirée.



MÉDITATION "ACTIVE"

Bouger le corps avec conscience pour mieux s'enraciner. Danser pour s'alléger et se faire plaisir. S'immobiliser et accueillir.

Le mercredi matin de 9h à 10 h15 à partir du 23 janvier (4 mercredis ou plus). Coût 8\$ la fois. Téléphoner à Suzanne Leblanc au 418-862-0957 afin de connaître le matériel à apporter.

Endroit : Salle Gilles-Moreau du Chalet des sports à Notre-Dame-du-Portage



Lise Pelletier, Inf, M. Sc, MPRD
Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850



« S'écouter, pour
s'entendre... »

Services en milieux de travail
Services aux personnes et
groupes de la communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication collaborative

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca

Être honnête et vrai : Rendre l'honnêteté plus facile pour les autres, Partie 3 de 4.

L'honnêteté est nécessaire aux relations authentiques. C'est toutefois une pratique qui peut être difficile, car elle exige d'être vrai avec soi-même et parce qu'on ne veut pas blesser les autres. Voici quelques pistes pour aider les autres à écouter notre vérité :

- 1- L'authenticité se pratique sans s'excuser**, et en étant attentif à l'autre.
- 2- Connaissez bien votre intention avant de parler.** Elle est positive si vous voulez aussi prendre soin de l'autre, et que vous ressentez du respect envers l'autre.
- 3- Dire la stricte vérité, celle qui compte**, celle qui est utile à la qualité de la relation entre vous et l'autre, et celle qui fait réellement du bien à votre vie.
- 4- La critique de l'autre n'est pas honnête**, car nous ne disons pas ce qui se passe vraiment pour nous alors (tristesse, déception, frustration...) Ex : Dire « Je suis peinée quand tu oublies mon anniversaire » est plus honnête et plus facile à entendre que « Tu es un égoïste...etc. ».
- 5-La règle des 25 minutes peut aider beaucoup :** Ne discutez pas si vous êtes bouleversé et si votre rythme cardiaque est plus élevé que 100, même si vous ne sentez pas la tension. Votre point de vue risque alors d'être borné, rigide, égoïste, biaisé, et vous ne pourrez pas respecter l'autre et l'écouter. Prenez une pause d'au moins 25 minutes...
- 6- N'aborder qu'un sujet difficile à la fois :** Dire plusieurs choses dérangeantes pour l'autre en même temps est une façon blessante de parler à l'autre, car elle ne respecte pas ses capacités d'absorber ce qui se passe. Qu'est-ce qui est le plus important?
- 7- Bien écouter ensuite.** Quand vous parlez honnêtement, il se peut que ce soit difficile pour l'autre. Donnez à l'autre votre attention, ne l'interrompez pas, laissez-la personne s'exprimer peu importe la façon et essayez de comprendre ses sentiments.

Je vous souhaite de l'harmonie dans vos relations en 2013!

Lise Pelletier, médiatrice agréée IMAC et IAMC. Finissante à la Maîtrise en prévention et règlement des différends, Univ. Sherbrooke.

BIBLIOPassion
Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com
Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

thevad@videotron.ca

Cours de conversation anglaise
Traduction

Louise Simard
COMPLÈTEMENT BILINGUE
20 ans d'immersion en milieu anglophone
et dans le domaine des affaires

418 860-3022
siml006@videotron.ca


SERVICE INTER-AGENCES

IMMEUBLES
GLMC
INC
Agence immobilière

103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015
Cellulaire: 418 863-2007
dmarquis@glmc.ca

glmc.ca



DENIS MARQUIS Courtier immobilier *Marché conclu!*

CONTENEUR
PERREULT GAGNÉ

SERVICE DE TRANSPORT PAR CONTENEUR

Yvan Perreault, propriétaire
Tél. : (418) 868-1222

Les Entreprises Perreault Gagné inc.
195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

FÉVRIER 2013						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS 2013						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

- 8 février** - Feu de joie à la Place caribou à 20h.
- 9 février** - Date de tombée du journal
- 11 février** - Séance ordinaire du conseil à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports
- 13 février** - Dîner de l'Envol des Aînés à 11h30 au Chalet des sports, 200, côte de la Mer
- 20 février**, - Rencontre d'information aqueduc à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports à 19h30
- 11 mars**, - Séance ordinaire du conseil à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE:

560, route de la Montagne
 Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0
 Téléphone : (418) 862-9163
 Télécopieur : (418) 862-5240
 Site Internet : municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

9h à midi et 13h à 16h30 du lundi au jeudi
 9h à midi et 13h à 16h le vendredi

Bibliothèque



539, route du Fleuve,
 Notre-Dame-du-Portage, Québec
 G0L 1Y0
 Tél. 418-862-9163, poste 18.

JANVIER 2013						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	10	11	12
13	13h à 15h30	13h à 15h30		17	18	10h30 à midi
20	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	24	25	26
27	13h à 15h30	13h à 15h30	30	31	1	10h30 à midi

FÉVRIER 2013						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	7	8	9
10	13h à 15h30	13h à 15h30	13	14	15	10h30 à midi
17	13h à 15h30	13h à 15h30	19h à 20h30	21	22	23
24	13h à 15h30	13h à 15h30	27	28	1	10h30 à midi